

Ordinations par Mgr l'archevêque de Montréal, à la cathédrale, le 25 décembre 1891.

*Sous-diaconat* : M. P. T. Cantillon, Toronto.

*Diaconat* : M. A. P. Guillet, St-Hyacinthe.

\* \* \* Les offices nouveaux de S. Jean Damascène, S. Jean de Capistran et S. Sylvestre sont obligatoire à partir de l'année 1892. On peut se procurer ces offices à l'archevêché en s'adressant à M. l'abbé C. W. Martin.

\* \* \* Nous lisons dans le *Bulletin religieux de Montauban* : — « Le Vatican a fait parvenir à M. Henri Lasserre la déclaration formelle que la Sacré-Congrégation de l'Index ne saurait en rien modifier la décision qui condamne sa traduction des saints Evangiles. On ne peut douter que l'illustre historien de Notre-Dame de Lourdes ne remplisse ses devoirs de catholique obéissant.

La mise à l'Index a eu lieu, pour M. Henri Lasserre, dans des conjonctures et avec des détails pénibles. Ses amis les plus fervents, devenus rapporteurs dans l'affaire, ont déclaré que la traduction des saints Evangiles ne pouvait pas se justifier au point de vue théologique. Henri Lasserre a reçu de Léon XIII des témoignages d'affection. »

\* \* \* Les évêques de l'Autriche viennent de faire lire en chaire dans toutes les églises catholiques de ce pays, une lettre pastorale collective de la plus haute importance. Dans cette lettre, ils revendiquent les droits des parents et de l'Eglise dans l'éducation, recommandent vivement la création d'écoles catholiques et la fondation d'une université catholique, parlent des devoirs des catholiques vis-à-vis de la presse, et des utopies socialistes, et la nécessité d'assurer la liberté du Saint-Siège.

Finalement, l'épiscopat recommande de prendre dès à présent des mesures en vue de célébrer dignement les noces d'or épiscopales de Léon XIII.

Cette lettre est signée des 33 archevêques ou évêques de l'Autriche.

\* \* \* Un jour, dans le salon de Jules-Janin, un de ses amis apercevant un crucifix eût l'inconvenance de lui dire : « Que fais-tu donc de ça ? Ça, répondit Janin, en saluant, c'est le bon Dieu. Et je ne veux pas quand je serai près de mourir, qu'on soit obligé d'aller le chercher chez ma portière. »

### AUX PRIERES

M. Joseph L. Boule, Montréal.

M. J. N. A. Archambault, notaire, Varennes.

M. Lactance Monette, Montréal.

M. Ernest Dufresne, Montréal.

**B. I. P.**